SPFPL ABEL PHARMA

5 RUE DES ECOLES
43250 STE FLORINE

ETATS FINANCIERS

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME
À L'ORIGINAL

ACF CLERMONT FERRAND
5000 F RUE DE L EMINEE
63000 CLERMONT FERRAND
37772268100048

SPFPL ABEL PHARMA
43250 STE FLORINE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2021 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)						
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			8 406	2 008	6 398	318.63
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			8 406	2 008	6 398	318.63
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			8 406-	2 008-	6 398-	318.63-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	155 842	2 818	153 023	NS
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	155 842	2 818	153 023	NS
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	28		28	
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	28		28	
2. Résultat financier (V-VI)	155 814	2 818	152 995	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	147 408	810	146 598	NS
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	155 842	2 818	153 023	NS
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 434	2 008	6 426	320.02
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	147 408	810	146 598	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées 5 879 2 818

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Victor-Emanuel BARRY
Experts-Comptables D.P.L.E.
Commissaire aux Comptes

Exemplaire destiné au greffe du Tribunal de Commerce

VIEMARSI
CONSEIL

ABEL PHARMA

SPFPL au capital de 5 000 €
5 RUE DES ECOLES
43250 SAINTE FLORINE

838 681 195 RCS LE PUY-EN-VELAY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Au 31 décembre 2022

5000 F rue de l'Eminée 63000 CLERMONT FERRAND
Tél 04 20 10 82 00

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

du Commissaire aux Comptes

ABEL PHARMA

SPFPL au capital de 5 000 €
Siège social : 5 RUE DES ECOLES
43250 SAINTE FLORINE

838 681 195 R.C.S. LE PUY-EN-VELAY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2022

À l'associé,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SPFPL ABEL PHARMA relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SPFPL ABEL PHARMA à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

a) Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative a la mission du commissaire aux comptes normés pour trois exercices prévus à l'article L 823-12-1 du code de commerce. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

b) Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévus à l'article L 823-12-1 du code de commerce.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financières et les comptes annuels adressés à l'associé.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SPFPL ABEL PHARMA à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par l'Associé Unique.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CLERMONT FERRAND, le 13 juin 2023

Le Commissaire aux comptes
VIEMARSI CONSEIL, représenté par

Victor-Emanuel BARRY
Commissaire aux comptes associé
Gérant



SPFPL ABEL PHARMA
43250 STE FLORINE

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	479 213	28	479 185	199 950	279 235	139.65
	Créances rattachées à des participations	429 525		429 525	243 683	185 842	76.26
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	908 738	28	908 710	443 633	465 077	104.83
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances						
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	253		253	204	49	23.86
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	253		253	204	49	23.86
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	908 991	28	908 963	443 837	465 125	104.80

VIEMARSI CONSEIL
Société d'Expertise Comptable
5000 F, Rue de l'Eminée
63000 Clermont-Ferrand
N° SIRET : 830 677 969 00016

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

SPFPL ABEL PHARMA
43250 STE FLORINE

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 5 000)	5 000	5 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	6 156-	6 966-	810	11.63
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	147 408	810	146 598	NS
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	146 252	1 156-	147 408	NS
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	272 745		272 745	
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	482 927	442 927	40 000	9.03
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 039	2 066	4 972	240.63
	Dettes fiscales et sociales				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	762 710	444 993	317	71.40
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	908 963	443 837	465 125	104.80
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	489 965	444 993		

VIEMARSI CONSEIL
Société d'Expertise Comptable
5000 F, Rue de l'Eminée
63000 Clermont-Ferrand
N° SIRET : 830 677 969 00016

SPFPL ABEL PHARMA
43250 STE FLORINE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2021 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)						
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			8 406	2 008	6 398	318.63
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			8 406	2 008	6 398	318.63
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			8 406-	2 008-	6 398-	318.63-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

VIEMARSI CONSEIL
Société d'Expertise Comptable
5000 F, Rue de l'Eminée
63000 Clermont-Ferrand
N° SIRET : 830 677 969 00016

SPFPL ABEL PHARMA
43250 STE FLORINE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	155 842	2 818	153 023	NS
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	155 842	2 818	153 023	NS
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	28		28	
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	28		28	
2. Résultat financier (V-VI)	155 814	2 818	152 995	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	147 408	810	146 598	NS
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	155 842	2 818	153 023	NS
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 434	2 008	6 426	320.02
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	147 408	810	146 598	NS

VIEMARSI CONSEIL
Société d'Expertise Comptable
5000 F, Rue de l'Eminée
63000 Clermont-Ferrand
N° SIRET : 830 677 969 00016

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées 5 879 2 818

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SPFPL ABEL PHARMA

5 RUE DES ECOLES

43250 STE FLORINE

ANNEXE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

VIEMARSI CONSEIL
Société d'Expertise Comptable
5000 F, Rue de l'Eminée
63000 Clermont-Ferrand
N° SIRET : 830 677 969 00016

ACF CLERMONT FERRAND
5000 F RUE DE L EMINEE

63000 CLERMONT FERRAND
04 73 19 64 84

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 908 962.53 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 147 407.80 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

VIEMARSI CONSEIL
Société d'Expertise Comptable
5000 F, Rue de l'Eminée
63000 Clermont-Ferrand
N° SIRET : 830 677 969 00016

SPFPL ABEL PHARMA
43250 STE FLORINE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	443 633		525 105
TOTAL	443 633		525 105
TOTAL GENERAL	443 633		525 105

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations		60 000	908 738	908 738
TOTAL		60 000	908 738	908 738
TOTAL GENERAL		60 000	908 738	908 738

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Emballages récupérables et divers		28		28
TOTAL		28		28
TOTAL GENERAL		28		28

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Emballages récupérables et divers	28				
TOTAL	28				
TOTAL GENERAL	28				

Etat des provisions

Néant

VIEMARSI CONSEIL
Société d'Expertise Comptable
5000 F, Rue de l'Eminée
63000 Clermont-Ferrand
N° SIRET : 830 677 969 00016

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	429 525	429 525	
TOTAL	429 525	429 525	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	272 745	272 745		
Fournisseurs et comptes rattachés	7 039	7 039		
Groupe et associés	482 927	482 927		
TOTAL	762 710	762 710		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	272 745			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 158
Total	3 158

VIEMARSI CONSEIL
Société d'Expertise Comptable
5000 F, Rue de l'Eminée
63000 Clermont-Ferrand
N° SIRET : 830 677 969 00016

ABEL PHARMA
Société de participations financières des professions libérales
à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros
Siège social : 5 rue des Ecoles
43250 SAINTE-FLORINE
838 681 195 RCS LE PUY EN VELAY

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 JUIN 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 147 407,80 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	**147 407,80 euros**
- Au compte « report à nouveau » *ramenant le solde de celui-ci à zéro*	6 155,72 euros
- A la réserve légale	500,00 euros
- Le solde en totalité au compte "autres réserves" *qui s'élève ainsi à 140 506,59 euros*	140 752,08 euros

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance

Signé électroniquement le 25/07/2023 par
Aurélien MEUNIER

Signed with universign

SPFPL ABEL PHARMA

5 RUE DES ECOLES
43250 STE FLORINE

ETATS FINANCIERS

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME
À L'ORIGINAL

ACF CLERMONT FERRAND
5000 F RUE DE L EMINEE
63000 CLERMONT FERRAND
37772268100048

SPFPL ABEL PHARMA
43250 STE FLORINE

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	479 213	28	479 185	199 950	279 235	139.65
	Créances rattachées à des participations	429 525		429 525	243 683	185 842	76.26
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	908 738	28	908 710	443 633	465 077	104.83
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances						
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	253		253	204	49	23.86
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	253		253	204	49	23.86
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	908 991	28	908 963	443 837	465 125	104.80

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

SPFPL ABEL PHARMA
43250 STE FLORINE

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 5 000)	5 000	5 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	6 156	6 966	810	11.63
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	147 408	810	146 598	NS
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	146 252	1 156	147 408	NS
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	272 745		272 745	
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	482 927	442 927	40 000	9.03
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 039	2 066	4 972	240.63
	Dettes fiscales et sociales				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	762 710	444 993	317 717	71.40
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	908 963	443 837	465 125	104.80
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	489 965	444 993		

SPFPL ABEL PHARMA

5 RUE DES ECOLES

43250 STE FLORINE

ANNEXE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

ACF CLERMONT FERRAND
5000 F RUE DE L EMINEE

63000 CLERMONT FERRAND
04 73 19 64 84

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 908 962.53 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 147 407.80 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	443 633		525 105
TOTAL	443 633		525 105
TOTAL GENERAL	443 633		525 105

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations		60 000	908 738	908 738
TOTAL		60 000	908 738	908 738
TOTAL GENERAL		60 000	908 738	908 738

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Emballages récupérables et divers		28		28
TOTAL		28		28
TOTAL GENERAL		28		28

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Emballages récupérables et divers	28				
TOTAL	28				
TOTAL GENERAL	28				

Etat des provisions

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	429 525	429 525	
TOTAL	429 525	429 525	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	272 745	272 745		
Fournisseurs et comptes rattachés	7 039	7 039		
Groupe et associés	482 927	482 927		
TOTAL	762 710	762 710		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	272 745			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 158
Total	3 158